

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 28/03/2019

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres

composant le conseil.....15
 en exercice.....15
 présents..... 8
 présents par procuration.....1

L'an deux mille dix-neuf, le 21 mars, à heures, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la ville de Soisy-sous-Montmorency, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Objet

Reprise anticipée du résultat excédentaire de l'exercice 2018

Présents : M. STREHAIANO, Président,
 M. SURIE, Vice-président,
 M. CHATELAIN, membre,
 Mmes UMNUS, FRERET, BARBEZANGE,
 BOUIS, COGNE, membres,

Par procuration : M. BASIER, membre à Mme BOUIS.

Absents excusés : MM. PELERIN, CROP, membres,
 Mmes OZIEL, GUILLOUX, MIELCZAREK,
 Membres,

Absent : M. HOCINI, membre.

DL

2019 - 9

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,


VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDERANT pour l'exercice 2018 que le résultat de la section de fonctionnement présente un excédent net de 114 369,79 € et celui de la section d'investissement un excédent de 47 409,31 €,

APRES en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de reprendre par anticipation, au budget primitif 2019, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2018 s'élevant à 114 369,79 €, l'excédent d'investissement de l'exercice 2018 s'élevant à 47 409,31 €, ainsi qu'en atteste la fiche de calcul ci-jointe (annexe 1).

Le président,

 Luc STREHAIANO

IV - ANNEXES - REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

Pour l'autorité compétente par délégation

COMPTE ADMINISTRATIF N-1 Voté le .../.../...		REPRISE ANTICIPEE Délibération (si le Compte administratif pas été voté)	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1	
A - Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		A - Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-527,72
B- Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		B- Résultats antérieurs reportés (par délibération du .../.../... sur l'affectation du résultat N-2, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+114 897,51
C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		C - Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	+114 369,79
D- Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -)		D- Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -)	+4 966,91
Dépense 001 (besoin de financement)		Dépense 001 (besoin de financement N-1)	
Recette 001 (excédent de financement)		Recette 001 (excédent de financement N-1)	42 442,40
E- Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement		E- Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Dépenses Recettes	
Besoin de Financement F (=D+E)		Besoin de Financement F (=D+E)	
		REPRISE ANTICIPEE = H	
AFFECTATION =C (=G+H)		Fonctionnement	+114 369,79
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G= au minimum, couverture du besoin de financement F		1) prévision d'affectation en réserves R 1068 G = couverture obligatoire du besoin de financement F	
		2) H report au investissement R 001	+47 409,31
2) H report en fonctionnement R 002		2) H report en fonctionnement R 002	+114 369,79
DEFICIT REPORTE D 002		DEFICIT REPORTE D 002	

Vu le 26-02-19
Elisabeth GAUTIER
Conseillère d'Administration
CFIP de Montmorency
11, rue des Princes de Montmorency
93160 MONTMORENCY
Tél. 01 39 54 27 70